



RÉDIGER SON DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION

Référence : BFC_FOR_DOCUMENT_UNIQUE

Thématique : Formation-Prévention et sécurité

Objectif

Soyez en conformité avec la réglementation et apprenez à rédiger votre Document Unique.

Public

Chef d'entreprise, conjoint, créateur/repreneur d'entreprise, demandeur d'emploi, salarié.

Programme

- Avoir des notions de sécurité en entreprise :
 - acteurs internes : chef d'entreprise, responsable de la prévention des risques
 - acteurs externes : médecine du travail, inspecteur du travail
- Répondre aux exigences du code du travail et gérer la sécurité des salariés.
- Recenser les risques professionnels et identifier les mesures préventives.

Formation complémentaire conseillée

- SST

Prérequis et niveau de connaissance préalable

Avoir des bases sur un tableur.

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrements

- Formateur spécialisé dans le domaine d'intervention et sélectionné par la CMA.
- Séance de formation en salle.
- Effectif de 5 à 10 stagiaires.
- Apports théoriques et mise en pratique.

Suivi et évaluation de l'action de formation

Évaluation formative tout au long du stage - Feuille d'émargement - Attestation de stage.

Coût de la formation

Coût total pour 1 jour de formation : 260 euros comprenant les frais pédagogiques et les frais d'inscriptions



[voir les conditions générales de vente.](#)

Ces coûts peuvent être pris en charge par les financeurs de la formation et/ou par votre Compte Personnel de Formation. Des offres promotionnelles peuvent vous être proposées par nos services, sous certaines conditions.

Votre conseiller Chambre de métiers vous aide dans vos démarches et vous accompagne dans le montage du dossier de prise en charge de la formation.

Renseignez-vous en cliquant sur « Être rappelé » en bas de la fiche.

Réservez dès maintenant votre place

Attention, les places à nos formations sont limitées. Si cette formation vous intéresse, réservez votre place

directement en ligne ci-dessous.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Bourgogne Franche Comté

N°SIRET : 130 026 073 00010

N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39

(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

Délivré par:

- 89 - Auxerre : Délégation de l'Yonne 56-58 rue du Moulin du Président - BP 337 - 89005 AUXERRE Cedex
- 25 - Besançon : 101 Rue de Vesoul - 25000 BESANCON
- 71 - Chalon-sur-Saône : Délégation de Saône-et-Loire - Centre d'affaires du Pont Jean Richard - 1 avenue de Verdun - 71103 CHALON S/S Cedex

Prochaines sessions:

- 89 - Auxerre - Mardi 28 septembre 2021 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 **Inscription avant le 21/09/2021**
- 25 - Besançon - Lundi 4 octobre 2021 de 9h à 12h et de 13h à 17h **Inscription avant le 30/09/2021**
- 71 - Chalon-sur-Saône - Jeudi 18 novembre **Inscription avant le 17/11/2021**
- 25 - Besançon - Mardi 7 décembre 2021 de 9h à 12h et de 13h à 17h **Inscription avant le 02/12/2021**

Tarifs:

- Tout public - contact